

Table ronde : Les enquêtes internes en matière sociale

Références citées par Me Savine Bernard

Comme promis, ci-après les références que j'ai citées rapidement lors de mon intervention et dont j'avais dit qu'elles seraient ensuite communiquées aux participants :

1. Sur le déroulement de l'EI

ANI du 26 mars 2010 sur le harcèlement et la violence au travail étendu par arrêté dui 23 juillet 2010

Cassation sociale 9 février 2012 n°10-26123 (droit à avoir des témoins entendus)
articles concernant la signature des PV d'auditions au sein de l'Autorité des Marchés financiers et l'Autorité de la concurrence: articles R621-35 du Code monétaire et financier et L.450-2 du Code de commerce

2. Accessibilité à l'EI

Cassation sociale 29 juin 2022 20-22220 commenté (par moi) dans Droit Ouvrier octobre 2022 n°890

Conseil d'Etat 23 novembre 2016 n°399733 (sur accessibilité EI pour fonctionnaire)

Conseil d'Etat 5 février 2020 n°433130 (sur accessibilité EI pour fonctionnaire)

Conseil d'Etat 24 septembre 2006 n°284208 (sur accessibilité EI pour salarié protégé)

Conseil d'Etat 9 juillet 2007 n°288295 (sur accessibilité EI pour salarié protégé)

CA Dijon 4 novembre 2021 21/00123 (référé article 145)

ordonnance BCO Bayonne 19 septembre 2022 22/00136

3. Force probatoire

Absence de force probatoire des témoignages anonymes ou de l'EI avec salariés non authentifiés et sans attestations ni authentification des PV d'auditions par signature: Cassation sociale 4 juillet 2018 n°17-18241,

Cour d'appel PARIS Pôle 6-5 24 juin 2021 n°19/05515

Votre bien dévouée,

Savine Bernard

Avocate au Barreau de Paris

1 9 4 8 A V O C A T S

11 rue des Pyramides 75001 Paris

T. 01 44 83 61 30 | F. 01 48 24 53 40

Palais K0138